

	<p>ForumPhyto</p> <p>Pour une protection durable et responsable</p> <p>www.forumphyto.fr</p>	<p>Proposition du Crop Protection Working Group (Groupe de travail sur la protection des plantes) de GlobalGap pour résoudre concrètement et rapidement la question des usages orphelins.</p> <p>Septembre 2010</p>
---	--	---

Traduction rapide. Seul le texte en anglais fait foi :

<http://www.forumphyto.fr/images/pdf/DocusMembres/2010/1009specialitycropsproposal.pdf>

Usages non pourvus : un cadre légal pour une solution pratique

Les usages non pourvus sont un problème/challenge largement répandu dans beaucoup de fruits et légumes à l'échelle mondiale. Cela constitue des difficultés pour les parties prenantes tout le long de la chaîne telles que des distorsions de concurrence entre producteurs, des entraves au commerce, des difficultés d'approvisionnement pour les distributeurs. La crédibilité et l'efficacité de la réglementation et l'intégrité des schémas certifiant les bonnes pratiques agricoles (BPA/GAP) sont aussi en jeu. En l'absence d'une solution rapide et concrète, cela peut entraver l'application sur le terrain de la protection intégrée pourtant vivement souhaitée, ou bien limiter le développement de la production biologique, ou même tout simplement des « bonnes/meilleures pratiques ».

La question des cultures sans protection (usages non pourvus/ usages mineurs/ cultures de spécialité) est aujourd'hui reconnue internationalement comme une priorité qui devrait trouver solution. Une procédure « off label » ou équivalente pourrait être une partie de la solution. La validité d'une telle approche est déjà reconnue au plus haut niveau : sommet de la FAO, Schéma IR4 aux USA, règlement UE 1107/2009 (article 51),...

Sur cette base et pour progresser, le CPWG (groupe de travail sur la protection des plantes) de GlobalGap a élaboré une proposition internationale pour une procédure provisoire, pratique, responsable et transparente, permettant l'usage, sous la responsabilité de l'utilisateur en ce qui concerne l'efficacité ou la phytotoxicité du produit pour l'usage pour lequel il est autorisé quand :

Une demande officielle pour l'usage sur cette culture et sur ce bio-agresseur particulier est en cours

- et l'usage est autorisé dans un autre pays pour la même culture et le même bio-agresseur ou l'usage est autorisé dans le même pays pour une culture similaire ou un bio-agresseur similaire
- et le gouvernement local ne s'y oppose pas
- et la LMR ou la tolérance à l'importation est respectée
- et le client est informé de la situation

Les lignes de conduits ci-dessus pourrait servir de base à la mise en place d'une procédure « off label » ad hoc à l'échelle internationale par les autorités publiques en coordination avec les parties prenantes de la filière et les propriétaires de schémas de certification et leurs certificateurs.

La conférence GlobalGap de Londres du 07 octobre constitue une opportunité importante pour présenter cette proposition. Les autorités publiques partout dans le monde devraient être sollicitées pour agir en validant et en mettant en place une telle procédure.

Pour plus d'informations et des cas concrets, voir le powerpoint attaché.